



Aide au retour concrète

Shiraz, Iran

Au printemps 2012, M. D. a décidé de quitter la Suisse volontairement et de rentrer dans son pays d'origine, l'Iran. Il a donc contacté le conseiller en vue de retour de son canton qui l'a aidé dans la planification de son retour. Afin de faciliter sa réintégration, M. D. avait besoin d'une aide pour le logement, notamment des meubles pour un appartement à Shiraz. L'Office fédéral des migrations (ODM) lui a accordé une aide financière pour mettre sur pied ce projet après son retour.



Peu après son arrivée, M. D. a contacté le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Téhéran. Les collaborateurs sur place l'ont conseillé et lui ont expliqué la démarche à suivre pour mettre en œuvre son projet.

M. D. a soumis une offre pour l'équipement qu'il souhaitait acheter (différents meubles, un frigo et une cuisinière) ainsi que tous les documents requis et, ensuite, l'OIM a effectué les paiements directement aux fournisseurs.

Quelques mois après son retour, le personnel de l'OIM Téhéran lui a rendu visite. M. D. s'est montré satisfait de sa situation actuelle. Il était reconnaissant du soutien qui lui avait été offert. Malgré certaines difficultés pour trouver un emploi, il ne souhaitait pas quitter l'Iran à nouveau car il pouvait envisager son future à Shiraz.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.